

Congés : Quelques règles

Jours RTT

- en 7h36 : 20 RTT/RR
- en 7h50 : 24 RTT/RR
- en 10h : 71 RTT/RR
- en 12h : 97 RTT/RR
- en 10h de nuit : 80 RTT/RR
- en 12h de nuit : 103 RTT/RR

Travail supérieur à 19 dimanches
ou fériés : +2 jours

Congés annuels : 25 jours ouvrés par an
Jours hors saison (entre le 1/11 et le 30/4),
selon le nombre de CA pris :

- de 3 et 5 jours : + 1 journée
- plus de 5 jours : + 2 journées

Fractionnement des CA

Un jour supplémentaire si les CA sont fractionnés en
au moins 3 périodes d'au moins 5 jours ouvrés.

Congés maladie

A partir du 34^{ème} jour d'absence, perte $\frac{1}{2}$ RTT par
tranches de 9 jours d'absence supplémentaires pour
les agents en 7h36 et 7h50.

Solidaires

Unitaires

Démocratiques

Réfléchir, informer, agir

La démarche de SUD repose sur la réflexion collective et la prise en compte des revendications des salariés.

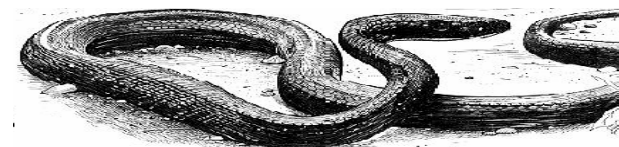
SUD rejette toute négociation consensuelle entre partenaires sociaux sans qu'elle soit sous le contrôle des salariés.

SUD privilégie, chaque fois que nécessaire, l'unité syndicale pour créer les éléments d'une mobilisation qui pèsera sur les négociations et imposera la prise en compte des revendications des salariés.

SUD ne se cantonne pas dans la contestation, nous savons faire des propositions : celles qui sont validés par les salariés. Il ne signe pas les accords défavorables (RTT, retraites,...) ou discriminatoires (grilles indiciaires oubliant 80% des salariés).

Discuter, proposer et négocier : Oui !

Tomber dans la compromission et tromper les
salariés : non, trois fois non :



Hôpital Antoine Béclère

☎ 0145374464

www.SudBeclere.org

Syndicat@SudBeclere.org

Nom :

Prénom :

Grade :

Equipe :

Service :

SUD, c'est aussi :

- un journal mensuel : « Langue de Vipère »
conçu, écrit, distribué par Sud Santé
Antoine Béclère qui vous informe, si
possible avec humour, sur ce qui se passe
sur l'hôpital et ailleurs
- un site internet : www.sudbeclere.org, qui
en temps réel vous informe.



Hôpital Antoine Béclère

☎ 0145374464

www.SudBeclere.org

Syndicat@SudBeclere.org

CARTE
DE
REPOS 2006



Année 2006

Vacances scolaires : Hiver : samedi 4 février au lundi 20 février
 Printemps : samedi 8 avril au lundi 24 avril
 Ete : mardi 4 juillet au lundi 4 septembre
 Toussaint : mercredi 25 octobre au lundi 6 novembre
 Noël : samedi 23 décembre au lundi 8 janvier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	Wé	RH	RS	RT	RR	CA	TS	CM		
Janvier	■							■							■							■							■				31								
Février					■							■								■							■						28								
Mars					■							■								■						■						31									
Avril		■							■						■	■							■							■		30									
Mai	■						■	■							■							■				■			■			31									
Juin				■						■									■						■							30									
Juillet		■							■				■			■							■							■		31									
Août					■							■		■							■							■				31									
Septembre			■							■													■									30									
Octobre	■							■							■								■						■			31									
Novembre	■				■						■	■								■							■					30									
Décembre			■							■								■						■	■						■	31									

365

Légende

- Dimanche
- Férié

Légende :

- Wé : Jour Travaillé
- RH : Repos Hebdomadaire
- RS : Repos Supplémentaire
- RT : RTT
- RR : Repos Récupérateur
- CA : Congé Annuel
- TS : Temps Syndical
- CM : Congé Maladie